

Appel à Manifestation d'Intérêt

Programme
Résilience, Société & Territoires (RésiSTerre 2)
dans les régions de Fatick et de Diourbel

Objet :

Sélectionner neuf (9) Organisations de la Société Civile (OSC) et/ou Organisations Communautaires de Base (OCB) dans les cinq communes pilotes du programme RésiSTerre 2 qui bénéficieront d'un renforcement de l'autonomie, notamment sur le plan organisationnel et institutionnel. Il s'agit des communes de NDIOB et de FIMELA dans le département de Fatick, de la commune de DIAGANE BARKA dans le département de Foundiougne, de la commune de NDIENE LAGANE dans le département de Gossas et de la commune de NGOGOM dans le département de Bambey.

Motif :

Dans le cadre de la phase 2 du programme RésiSTerre au Sénégal, Initiative Développement est en charge de sélectionner des OSC et OCB des cinq communes mentionnées ci-dessus qui souhaitent bénéficier du renforcement de leur autonomie. Le présent appel à manifestation d'intérêt décrit le contexte, la justification de cet appui, les critères et le déroulement de cette sélection.

1. ID et le programme RésiSTerre au Sénégal

Présentation d'ID

Initiative Développement (ID) est une ONG internationale qui intervient dans 9 pays depuis plus de 30 ans. Elle participe au renforcement du pouvoir d'agir des acteurs locaux pour qu'ils construisent et mettent en œuvre pour et par eux-mêmes des réponses aux défis sociaux, environnementaux et économiques de leurs territoires. L'ONG déploie ses expertises sur les thématiques suivantes : *citoyenneté et territoire, renforcement des acteurs, eau et assainissement, éducation, santé ainsi que climat, énergie et forêt*. Implantée au Sénégal depuis 2016, ID met en œuvre plusieurs projets dans les régions de Fatick, Kaolack, Diourbel, Louga et également en Casamance.

Le programme RésiSTerre

RésiSTerre est une Convention-programme multi-pays d'appui à la résilience climatique et économique des populations sahéliennes, mise en œuvre depuis 2021. Ce programme, dont la phase 2 a débuté en novembre 2024 au Sénégal, a pour objectif principal de contribuer à

la résilience économique et climatique et à l'amélioration des conditions de vie des populations pour un développement soutenable dans les régions de Fatick et de Diourbel par le soutien à des initiatives locales en faveur du climat et une gouvernance inclusive, encourageant la participation des femmes et des jeunes.

L'équipe d'ID du programme RésiSTERre implantée à Fatick a la charge de la conduite de ce dispositif, visant non seulement à mobiliser les habitant.e.s sur les défis climatiques et socio-économiques qui les concernent mais également à renforcer leurs capacités à participer à la gouvernance sur leur territoire.

2. Pourquoi cet Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) et à qui s'adresse-t-il ?

Cet AMI vise à sélectionner des OSC et des OCB des communes de NDIOB, FIMELA, DIAGANE BARKA, NDIENE LAGANE et NGOGOM porteuses d'initiatives et/ou de projets d'atténuation et d'adaptation au changement climatique qui expriment le besoin d'être renforcées sur le plan organisationnel et institutionnel, ainsi que technique. Les organisations sélectionnées bénéficieront ainsi d'un accompagnement d'ID afin de se structurer et de renforcer leur capacité d'action pour mettre en œuvre leurs initiatives. Les organisations sélectionnées et renforcées seront intégrées au sein du Cadre Territorial de Concertation de leur commune afin d'y participer et d'influer, selon leurs besoins, sur les politiques publiques locales en matière de climat.

Cet AMI s'adresse tout particulièrement aux organisations de jeunes et de femmes réalisant des actions liées aux enjeux de résilience climatique dans les régions de Fatick et de Diourbel, ou intéressées et susceptibles d'exécuter ce type d'actions.

Les organisations devront répondre aux attentes présentées dans les rubriques suivantes.

L'existence juridique n'est pas une condition nécessaire.

3. Qu'est-ce que le renforcement organisationnel et institutionnel ?

Le renforcement organisationnel et institutionnel permet un accompagnement de proximité des organisations afin de les renforcer dans leur fonctionnement et de les rendre plus autonomes.

Ce processus sera clairement défini et mis en œuvre par les 2 partenaires (à savoir : ID et chaque organisation sélectionnée) dans le cadre du Programme RésiSTERre 2 de la manière suivante :

À l'aide d'une méthodologie participative portée par ID et grâce à des ateliers de réflexion sur 3 jours, les organisations sélectionnées seront accompagnées : à renforcer leur identité, à réaliser un autodiagnostic de leur organisation, à définir ou consolider leur vision, à définir

une stratégie déclinée en actions, et enfin, à identifier leurs besoins en renforcement externes, puis leurs souhaits de changements internes. Ces ateliers aboutiront à un plan de renforcement de l'autonomie qui compilera les actions définies par défi stratégique, ainsi que les actions externes de renforcement. La réalisation de changements internes par les organisations sera suivie et encouragée par ID, mais ne sera intégrée à la convention (pas d'engagement pris vis-à-vis d'ID).

Après arbitrage, ID identifiera des actions de renforcement en fonction de ce qu'elles ont défini. Ces actions pourront se matérialiser par des formations, des séances d'appui-conseil, des échanges d'expérience, etc.

Une séance de consolidation et négociation avec chaque OSC permettra d'accompagner les OSC dans la consolidation et la priorisation de leur plan d'action stratégique et à négocier avec elles les actions de renforcement externes de manière liée qui seront compilées dans un plan de renforcement de l'autonomie.

Une convention d'accompagnement au renforcement de l'autonomie des organisations sera signée entre les parties (ID et chaque organisation) et reprendra leurs engagements respectifs. Le plan de renforcement de l'autonomie de l'organisation sera annexé à chaque convention. Une évaluation à mi-parcours et finale du dispositif permettra aux organisations de prendre de la hauteur par rapport à leur parcours et d'apprécier la réalisation des engagements réciproques.

Les actions de renforcement prévues seront réalisées par ID selon un calendrier défini avec chaque organisation

Des séances d'accompagnement de proximité_ seront réalisées par ID auprès de chaque organisation, afin de les accompagner à intégrer les éléments des formations et à mettre en œuvre leurs activités par défi stratégique, mais aussi pour suivre et encourager les changements internes des organisations. Ces séances seront animées grâce à une posture bienveillante en accompagnement.

4. Quels sont les critères de sélection ?

Les critères obligatoires :

- Être une OSC ou une OCB motivée à vouloir renforcer sa structuration ;
- Être une organisation implantée dans l'une des cinq communes pilotes du programme RésiSTerre 2 et y avoir un fort ancrage territorial ;
- Avoir déjà réalisé dans la commune des activités en lien avec la résilience climatique et/ou les questions environnementales et/ou être porteur d'un projet pour la résilience climatique du territoire ;
- Avoir le goût de s'améliorer et l'envie de pérenniser ses activités ;

- Avoir un lieu de rencontre connu de tous dans la commune où l'organisation mènent ses activités ;
- Prouver une vie associative en fournissant la liste actualisée de ses membres, documenter les récentes actions réalisées, fournir les CR de réunion depuis au moins un trimestre ;
- Avoir au moins 2 ans d'existence.

Les « plus » :

- Être une OSC ou OCB dont le bureau exécutif est composé majoritairement de femmes et/ou de jeunes ;
- Être reconnue par les populations locales (quartiers, villages, arrondissements/communes) ;
- Être une organisation honnête, ayant sa documentation à jour ;
- Avoir des documents qui montrent la traçabilité des fonds de l'association : liste de cotisations, registre de dépense, journal de caisse, etc.

Pour garantir une participation inclusive, les candidatures d'OSC de femmes et/ou de jeunes sont vivement encouragées. *En vertu de la charte africaine de la jeunesse, ratifiée par le Sénégal, le 17 septembre 2009, « jeune » signifie toute personne âgée de 15 à 35 ans.*

5. Comment faire pour être candidat et quelles sont les étapes de sélection ?

Les organisations intéressées par cet appel à manifestation d'intérêt et qui veulent candidater doivent retirer et remplir le formulaire de manifestation d'intérêt.

Ces formulaires sont disponibles du lundi au jeudi de 09h00 à 16 h00 au bureau d'ID à Fatick, dans les communes pilotes¹ du programme RésiSTERre 2 ou à l'Agence Régionale de Développement de Fatick ;

Le dossier de candidature est constitué de :

- Le formulaire de manifestation d'intérêt entièrement et correctement rempli ;
 - Une demande manuscrite précisant votre souhait d'être accompagné dans le processus d'autonomisation de votre organisation, datée et signée, à adresser au Responsable Programme RésiSTERre 2, demande manuscrite à scanner si envoie par courriel ;
 - Les pièces et/ou documents listées ci-dessous (*) :
- (*)
- *Copie des statuts et Règlement Intérieur de l'organisation ;*
 - *Copie du récépissé d'enregistrement ou de l'agrément ;*

¹ FIMELA – NDIOB – DIAGANE BARKA – NDIENE LAGANE - NGONGOM

- *Copies des comptes rendus des dernières réunions (seulement pour les 2 dernières années)*
- *Liste actualisée des membres actifs avec mention de l'âge, du sexe et du poste au sein du bureau (à minima des membres du bureau) ;*
- *Copies des pièces d'identité des membres du bureau de l'OSC/OCB ;*
- *Copie du journal de caisse de l'OSC/ OCB ;*

Si disponible (facultatif) :

- *Copies des procès-verbaux des dernières Assemblées Générales (seulement pour les 2 dernières années) ;*
- *Rapports d'activités et/ou rapports financiers ;*
- *RIB du compte bancaire de l'OSC/ OCB.*

Les dossiers de candidature déposés par les organisations seront traités en quatre étapes, à savoir :

1. Après la clôture de dépôt des dossiers, l'équipe d'ID à Fatick procédera à la vérification de la conformité des pièces constituant les dossiers des organisations qui vont soumissionner leur candidature en respect de la date de clôture mentionnée ci-dessous. Durant cette étape, les associations pourront être contactées pour compléter les informations dans leur dossier.

Une attention particulière sera accordée à la fourniture de pièces conformes ; des pièces absentes ou falsifiées pourront entraînées une élimination de l'OSC. Un dossier incomplet pourrait aussi entraîner une élimination (ex : absence de demande manuscrite)

2. **Analyse des formulaires de manifestation d'intérêt**: l'équipe ID cherchera à comprendre profondément les fondements des motivations de chaque organisation, son fonctionnement et enfin la pertinence des réflexions sur les questions relatives à la résilience climatique par chacune des organisations. Les formulaires des associations présélectionnées jusqu'à ce niveau seront notés en vérifiant l'intégration de l'action proposée par l'association dans les schémas directeurs et dans la planification de la collectivité territoriale d'appartenance.
3. À la suite de cette étape, chaque association présélectionnée (maximum 15 organisations) sera conviée à un entretien pour évaluer la motivation de ses membres à être renforcés et vérifier les informations qui ont été mentionnées dans le dossier de candidature. Pendant ces entretiens, chaque association sera représentée par 3 membres du bureau exécutif et 3 autres membres n'ayant pas de poste de responsabilité dans l'association. Les modalités de déroulement des entretiens seront précisées dans la lettre de convocation.

4. La séance d'évaluation pour la sélection finale des organisations se fera sur la base des comptes rendus des entretiens avec les organisations et de la grille résumant les critères de sélection ci-dessus. Le jury sera composé du Responsable Programme RéstiSTerre 2, du Directeur Pays ID, du Chargé d'Accompagnement, d'un représentant de l'ARD de Fatick et un représentant pour chaque commune pilote. Les organisations pourront consulter la grille de sélection au bureau d'ID à Fatick et dans les mairies des communes pilotes.

Les associations doivent faire parvenir leur dossier de candidature complet **du 01^{er} au 30 AOUT 2025 À 23H59 TU**, aucune candidature ne sera traitée après cette date limite de dépôt.

Le dossier complet de candidature de votre organisation doit être déposé au bureau d'ID Fatick **sis HLM route de Dakar (à côté du Conseil départemental de Fatick)** ou par courriel à senegal-benin@id-ong.org. Pour plus d'information veuillez contacter : **(+221) 77 330 58 96**.